

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN ANALYSES PHYSICO-CHEMIQUES

CRAPC



06 JUL. 2022

Ref n° 981SP/2022

NIF : 408020001104047

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 82 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques (CRAPC) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N° 11/CRAPC/2022 ayant pour objet: Assurance de l'ensemble du patrimoine mobilier et immobilier du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-chimiques (CRAPC), que le contrat est attribué provisoirement

Soumissionnaire	Montant	Délai de Remboursement Des sinistres	Remise sur l'assurance voyage	Remise sur l'assurance PARC-AUTO	Note technique	Note financière	Note globale	Observation
ALLIANCE ASSURANCE SPA NIF: 000516097144217	1 554 734.78 DA	01 jour	30%	50%	70	30	100	L'offre la plus avantageuse

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire sur le Site officiel du CRAPC.

Tous autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités à se rapprocher du Service Contractant au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du contrat.

المرکز البحثي والتقني في التحليلات الفيزيوكيميائية
المدير والتفويض
عن الأمين العام
نوع: فتح